

# Questions/Réponses

Concours vidéo 2010 du FMI

Dernière mise à jour : 27 juillet 2010

## Q. Que dois-je faire pour participer ?

R. Une idée et une caméra suffisent pour avoir l'occasion de gagner un caméscope Ultra HD et d'être écouté par des experts du FMI ! N'oubliez pas les 7 formalités à remplir, lisez le règlement du concours — vous y trouverez des informations détaillées — et attention à la date limite !

## Q. Est-ce que je peux participer au concours vidéo du FMI ?

R. Tous les ressortissants d'un pays du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord ou du Pakistan, résidant dans leur pays d'origine ou à l'étranger et ayant entre 18 et 26 ans\* peut prendre part au concours.

## Q. Quel doit être le thème de ma vidéo ?

R. Vos idées et vos récits nous intéressent ! Les vidéos doivent traiter de facteurs de progrès économique dans votre pays. Par exemple :

- le lancement d'une entreprise,
- l'invention d'un produit novateur,
- une idée génératrice d'emploi et d'activité
- la libéralisation des marchés, de meilleures opportunités pour les femmes ou bien encore la lutte contre la corruption.

Les possibilités sont infinies. Il faut surtout que ce soit VOTRE idée.

Centrez-vous sur le thème du concours, aidez-votre pays en diffusant un message au monde entier, un message sur lequel les experts du FMI vous donneront leur avis.

## Q. Y a-t-il des restrictions quant au contenu des vidéos ?

R. Nous vous recommandons vivement d'utiliser vos créations originales pour produire votre vidéo — qu'il s'agisse de musique, de photographies, d'éléments graphiques ou autres supports audio-visuels. Si vous avez recours à des matériaux provenant de tiers, vous devrez obtenir toutes les autorisations nécessaires pour utiliser ces matériaux et exercer les droits y afférents. Votre vidéo ne doit pas dépasser trois minutes et doit être produite dans un format conforme aux instructions énoncées dans la section [Caractéristiques des films vidéo](#). Elle doit également se conformer aux exigences de contenu décrites dans la section [Règlement du concours](#). Nous vous invitons à consulter les sites suivants qui contiennent des musiques libres de droit d'auteur : [Royalty Free World Music](#), [Free Royalty Free Stock](#)

[Music for Education](#) (ce ne sont que des exemples). Laissez libre cours à votre créativité : images, dessins animés, diaporamas ou tout autre support. À vous de créer. Bonne chance !

**Q. D'autres personnes peuvent-elles apparaître dans ma vidéo ?**

**R.** Une personne ou un groupe de personnes peuvent participer au concours. Vous-mêmes et les autres membres de votre équipe pouvez apparaître dans la vidéo. Si vous souhaitez filmer d'autres personnes, vous devez obtenir leur autorisation, conformément aux dispositions énoncées à la section [Règlement du concours](#).

**Q. Que dois-je faire pour participer ?**

**R.** Il suffit de télécharger votre film comme réponse vidéo à notre [vidéo sur YouTube](#).

**Q. Combien de fois puis-je participer ?**

**R.** Une seule fois (que vous participiez à titre individuel ou comme groupe).

**Q. Quel est le délai ?**

**R.** La date limite de participation est le 30 Septembre 2010

**Q. Que faire si je n'ai pas de compte YouTube ?**

**R.** En quelques minutes vous pouvez obtenir un compte gratuit.

**Q. Quelles sont les formalités de participation au concours ?**

**R.** Il y a sept formalités à remplir. Nous vous invitons en outre à prendre connaissance du règlement du concours. Vous y trouverez des informations détaillées. Enfin, n'oubliez pas qu'il y a une date limite.

**Q. De quel matériel ai-je besoin ?**

**R.** Votre vidéo doit être produite aux normes exigées par YouTube ; celles-ci sont décrites à l'adresse suivante :

<http://www.google.com/support/youtube/bin/answer.py?answer=132460&topic=16612&hl=en-US>

**Q. Comment va se faire la sélection ?**

**R.** Par les suffrages de la communauté YouTube. Vous aurez l'occasion de PLACER VOTRE VIDÉO ! Les votants devront visionner et revoir plusieurs fois la ou les vidéos les plus novatrices, les plus originales et les plus convaincantes. Les 50 vidéos qui auront été consultées le plus de fois seront qualifiées pour la phase suivante du concours.

Les vidéos QUI AURONT REÇU LE PLUS GROS SCORE seront évaluées par des experts du FMI, qui sélectionneront les GAGNANTS. Si votre vidéo fait partie des FINALISTES, vous serez

tenu de fournir des renseignements et autres documents de nature légale comme signalé dans le règlement.

**Q. Faut-il que je sois cinéaste professionnel ?**

**R.** Absolument pas. Pas besoin non plus d'utiliser du matériel ultramoderne. Un caméscope numérique tout simple fera l'affaire.

**Q. Ma vidéo doit-elle être en anglais ?**

**R.** Non. Vous pouvez filmer en anglais, en arabe ou en français. À titre facultatif, si votre vidéo est en arabe ou en français vous pouvez ajouter des sous-titres anglais.